



Investir dans les populations rurales

République Tunisienne

Note de stratégie de pays

Rapport principal et appendices

Date du document: 1-Aug 2016

Rapport n°: 4183

Near East, North Africa and Europe Division
Département gestion des programmes

Table des matières

Poids et mesures	ii
Sigles et acronymes	iii
Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA	iv
I. Diagnostic concernant le pays	6
Secteur agricole	6
La stratégie nationale de développement agricole.	7
Contexte de la pauvreté rurale.....	7
Politique et stratégie de développement et de lutte contre la pauvreté	7
II. Justification et calendrier	7
III. Objectifs stratégiques	8
IV. Engagement prévu du FIDA	9
Principales leçon apprises et engagement du FIDA	9
Gestion opérationnelle:	10
V. Cadre de gestion des risques	10

Poids et mesures

1 kilogramme (kg)	=	2,204 livres (lb)
1 000 kg	=	1 tonne métrique (t)
1 kilomètre (km)	=	0,62 mile (mi)
1 mètre (m)	=	1,09 yard (yd)
1 mètre carré (m ²)	=	10,76 pieds carrés (pi ²)
1 acre (ac)	=	0,405 hectare (ha)
1 hectare	=	2,47 acres

Sigles et acronymes

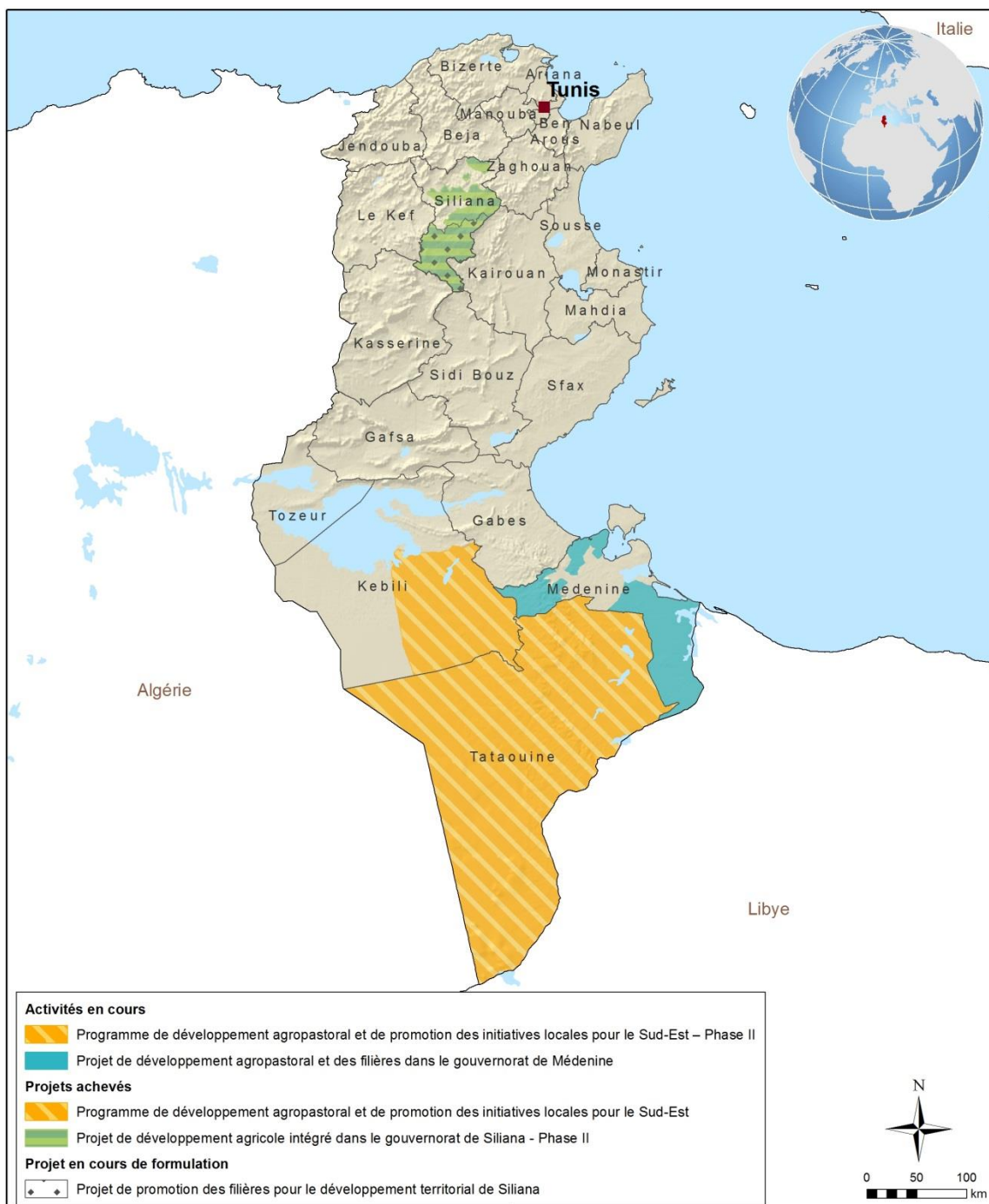
CRDA	Commissariat régional de développement agricole
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
UE	Union européenne

Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA

République de Tunisie

Activités financées par le FIDA

Note de stratégie de pays



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 29-09-2016

I. Diagnostic concernant le pays

1. La Tunisie, pays Nord-Africain à revenu intermédiaire couvrant une superficie de 164.000 km², est marquée par une aridité qui ne s'atténue que vers le Nord-Est du pays. Le pays compte 10.982.000 habitants, dont 50,2% de femmes et la population croît à un rythme de 1,03% par an. Cependant la population est très inégalement répartie sur le territoire, avec 70% du total installée sur la zone côtière plus urbaine et industrialisée et les 30% restants dans l'intérieur du pays, plus rural et agricole.
2. L'économie Tunisienne est basée sur le secteur des services (60% du PIB), l'industrie (30%) et l'agriculture (10%). La Tunisie est un partenaire privilégié de l'Union européenne. Les politiques de développement suivies ont permis d'enregistrer des taux de croissance de l'ordre de 4,5% durant la période 1984-2010. Toutefois, cet environnement globalement favorable est structurellement pénalisé par des contraintes liées à la gouvernance, la corruption, la complexité des procédures administratives et la prolifération du commerce parallèle.
3. Au cours des cinq dernières années de 'post-révolution', l'instabilité politique et la crise économique internationale ont fortement affecté les performances socio-économiques du pays et la croissance est restée faible. Le déficit budgétaire atteignait 4,9% du PIB en 2014 tout en portant la dette à 52,9% du PIB. Le taux d'inflation était de l'ordre de 4,2% en juillet 2015 dans un contexte économique ne permettant pas de réduire le chômage (14,8% de la population active) affectant particulièrement les jeunes diplômés (31,4%) et les femmes (22,2%). La période de transition et d'instabilité institutionnelle s'est traduite par l'expansion de l'économie parallèle, l'évasion fiscale et des phénomènes d'inflation. Aussi, le pays peine à résorber les retombées négatives de la guerre en Libye.
4. Les gouvernements récents ont adopté des mesures économiques et sociales ciblant cinq domaines: (i) la sécurité; (ii) l'emploi; (iii) l'appui à l'économie; (iv) la discrimination positive des régions de l'intérieur; et (v) les actions sociales.

Secteur agricole

5. **Performance du secteur.** Le secteur agricole et pêche, en plus de son rôle majeur dans la sécurité alimentaire du pays, continue à occuper une place importante dans l'économie (10% du PIB et 4% du budget national) en contribuant activement à la création d'emplois (16%) et à l'équilibre de la balance commerciale. En 2015, le taux de croissance global est de 0,8% grâce à la contribution du secteur agricole de 8%.
6. La superficie agricole est estimée à 10 millions d'ha. Le pays compte actuellement 516 000 exploitations agricoles, avec une moyenne de 10,2 ha par exploitation à 90% en faire-valoir direct. Ces moyennes cachent d'importantes disparités et 53% des exploitations ne dépassent pas 5 ha. L'élevage est pratiqué par 71% des exploitants. Les principales productions agricoles sont les céréales, les olives, les dattes et les agrumes ainsi que les ovins. Bien que le secteur agricole ait bénéficié de taux de croissance positifs pendant de nombreuses années, une analyse sectorielle réalisée en 2009-2010 a conclu qu'il devra résoudre un ensemble de contraintes d'ordre structurels tout en faisant évoluer les politiques et institutions agricoles. En particulier, le secteur devra adopter l'approche filière en tant que levier pour un développement territorial durable.
7. **Le climat** de type isoclimatique méditerranéenne permet de distinguer 5 étages bioclimatiques; depuis l'étage désertique (Saharien) (< 100 mm /an) en passant par des étages arides (100-400) semi-aride (400-600), subhumide (600-800) à humide (>800). La variabilité climatique est prononcée. Le changement climatique accroîtra la vulnérabilité du pays tant au niveau socio-économique qu'environnemental. A l'horizon 2030, l'augmentation de la température serait de +0.8°C au nord et de +1.3°C au sud avec une baisse des précipitations entre -5% et -10%. Consciente de ces enjeux la Tunisie a élaboré en 2007 une stratégie nationale d'adaptation pour le secteur agricole et une stratégie nationale sur les changements climatiques (SNCC) afin de mettre en cohérence les initiatives d'atténuation et d'adaptation et aborder des

problématiques transversales (mise à niveau du cadre institutionnel et juridique, négociations internationales).

La stratégie nationale de développement agricole.

8. Un plan quinquennal (2016-2020) pour le secteur est actuellement en préparation. Axé sur une amélioration de la compétitivité et de l'attractivité pour des investissements privés, le plan mise sur le développement durable des ressources naturelles, l'adaptation des systèmes de production aux changements climatiques, l'amélioration de la compétitivité et le développement des filières, un programme de mise à niveau des exploitations agricoles, la révision du cadre incitatif et le renforcement des capacités des structures paysannes. Afin d'initier les réformes nécessaires, l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche a par ailleurs été engagée pour piloter un processus de dialogue national. De manière plus générale le développement des filières et l'amélioration de la compétitivité ont été inscrits comme objectifs spécifiques de ce plan.

Contexte de la pauvreté rurale

9. **Pauvreté.** L'expérience de développement de la Tunisie démontre qu'avec des ressources initiales limitées, il est possible d'obtenir d'importants résultats en termes de croissance et de réduction de la pauvreté. Le taux actuel de pauvreté est de l'ordre de 15,5%, cachant des écarts importants entre les régions côtières et celles à dominance rurale (jusqu'à 30%).
10. **Développement humain** . Le niveau de développement humain est de l'ordre de 0,721 (96ème sur 188). L'ampleur des inégalités et disparités entre les femmes et les hommes est illustrée par un IDG de 0.894, un IDHI de 0,562 (indice d'inégalité de genre:0,240).
11. **Les jeunes** (18-29 ans) représentent 23,3 % de la population; 53,4% des jeunes ont un niveau éducationnel du secondaire et 20,4 % du supérieur. Les taux de chômage atteignent 33,3% chez les jeunes femmes et 27,7% chez les hommes. Dans un environnement économique et social des plus difficiles, la jeunesse tunisienne rencontre d'énormes obstacles pour accéder au monde du travail. Suite à l'exode rural, plus de 67% des jeunes vivent en milieu urbain (23% dans le grand Tunis). Par ailleurs, un jeune 'rural' sur trois et un jeune 'urbain' sur cinq se retrouve sans emploi tout en ne bénéficiant pas d'enseignement ou de formation (NEET).
12. **Sécurité alimentaire et nutrition.** En Tunisie, le taux de couverture alimentaire a rarement été positif. Si la demande de viande, de lait, d'huile d'olive et de fruits et légumes est couverte, celle des céréales, du sucre et des huiles végétales est loin d'être satisfaite. Ainsi, selon l'Organisation Mondiale de la Santé et la FAO, près de deux millions de Tunisiens connaissent actuellement des difficultés pour subvenir à leurs besoins. La situation nutritionnelle montre une prévalence de la malnutrition chronique d'environ 10%. Un niveau élevé de surpoids démontre que la qualité de l'alimentation est un défi nutritionnel clé.

Politique et stratégie de développement et de lutte contre la pauvreté

13. Nonobstant la réduction de la pauvreté au niveau national, elle s'est accentuée dans les zones défavorisées du Nord/Centre -Ouest et le Sud-Ouest. Dans ces zones l'Etat intervient par le biais de sa Stratégie de Développement Durable ('Agenda 21'), axée sur le renforcement de la gouvernance locale et les phénomènes d'exclusion sociale.

II. Justification et calendrier

14. En absence d'un cadre stratégique sectoriel consolidé, il a été jugé nécessaire de rechercher le meilleur alignement possible entre les orientations du FIDA et celles du Gouvernement Tunisien. Un plan national de développement économique et social est en cours de finalisation tandis qu'un processus de dialogue national 'sectoriel' devrait permettre de préparer une vision long terme pour le secteur agricole. En attendant la finalisation de ces processus, cette note guidera les interventions du FIDA durant les années 2017-18 en vue de la préparation d'un COSOP fin 2017.

15. L'allocation actuelle pour la Tunisie est de l'ordre de 22,5 millions \$USD par cycle qualifiant le FIDA parmi les principaux acteurs intervenant dans les zones de l'intérieur les plus pauvres. L'appui à la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales est jugé substantiel et innovant aussi bien en matière de développement rural intégré qu'en matière d'accompagnement des acteurs. Dans le cadre du plan quinquennal 2016-2020, le FIDA contribuera à l'exploitation rationnelle de ressources naturelles et en eau, au développement des filières, à la mise à niveau des exploitations agricoles et au renforcement des capacités des structures paysannes. En termes d'harmonisation et de coordination, le FIDA joue un rôle important soit à travers le cofinancement soit à travers l'harmonisation des approches et rationalisation des investissements.

III. Objectifs stratégiques

16. **L'objectif stratégique** du programme-pays est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales vulnérables à travers l'adoption d'une approche de promotion et développement inclusif des filières agricoles et le renforcement de capacités des structures paysannes. Cet objectif est cohérent avec le COSOP actualisé en 2002; le développement des filières, surtout porté par le secteur privé, favorise la concertation entre acteurs privés et avec le secteur public, valorise les potentiels productifs au niveau des maillons et des terroirs tout en stimulant les activités et les services connexes (transformation, commercialisation, conseil) et en créant des opportunités d'emploi et d'intégration des femmes et des jeunes.
17. Deux **objectifs spécifiques** sont assignés: i) le développement inclusif des filières agricoles, et ii) renforcement des structures paysannes. Les ménages les plus vulnérables sont ainsi les groupes ciblés des interventions du FIDA.
18. OS-1. il s'agit d'exploiter de manière efficace et raisonnée les potentiels socio-économiques des filières agricoles inclusives et améliorer la capacité des petits producteurs et des jeunes et femmes sans terre à tirer profit des opportunités économiques. La démarche d'intervention repose sur: i) l'instauration d'un dialogue participatif entre acteurs et opérateurs des filières, ii) le renforcement des capacités des acteurs filières et inclusion effective des groupes cibles y compris les jeunes et femmes et, iii) la formulation, le financement, la mise en œuvre et le suivi conjoint de projets concrets de production, transformation et commercialisation agricole ou en liaison étroite avec le secteur.
19. **Résultats attendus:** i) mise en place de capacités de production/transformation tout en promouvant une meilleure coordination entre acteurs filière, ii) génération de nouvelles opportunités économiques le long des chaînes des valeurs et iii) gestion durable des ressources naturelles et des terroirs. Les résultats seront observables par l'amélioration de la productivité au niveau des exploitations, surtout dans les périmètres irrigués et le développement d'activités de transformation et de valorisation (labellisation, certification d'origine). De nouvelles opportunités d'emploi seront ainsi créées soit dans les activités agro-industrielles, soit dans les services.
20. OS-2, il s'agit de doter des structures paysannes d'outils et de savoir-faire nécessaire afin qu'elles puissent agir en tant qu'acteurs et décideurs socio-économiques à part entière, développer des activités entrepreneuriales et participer dans les décisions sectorielles. Cet objectif trouve sa raison d'être dans les faiblesses constatées au niveau des tissus associatifs et socioprofessionnels, engendrant des modèles de développement inéquitables. La démarche d'intervention cherche à: i) valoriser les dynamiques filières pour renforcer la professionnalisation et gouvernance organisationnelle, ii) renforcer la participation des organisations paysannes dans des instances de prise de décision; iii) renforcer les capacités de négociation tout en incluant les femmes et les jeunes en tant qu'adhérents et membres des conseils des groupements de développement agricoles; et iv) contribuer à la révision du cadre juridique et institutionnel des organisations de producteurs.

21. **Résultats attendus.** A court terme, avoir des structures paysannes qualifiées et capable de défendre leurs intérêts et, à moyen terme des structures faïtières capables de négocier des stratégies(sous)sectorielles, avec une présence significative des femmes et des jeunes dans les organes de décision.
22. Les interventions du FIDA cibleront les ménages les plus défavorisés ayant un savoir-faire et travaillant dans l'économie agricole, les petites exploitations agricoles familiales, les ménages impliqués dans la transformation et la valorisation des produits des filières, des jeunes, hommes et femmes, à la recherche d'emploi et d'opportunités économiques.

IV. Engagement prévu du FIDA

23. Les rapports de suivi et d'achèvement ont permis de confirmer la pertinence du ciblage géographique le long de l'axe central Nord-Sud, la 'valeur' de l'infrastructure productive en tant qu'instruments pour réduire la pauvreté ainsi que l'amélioration de la durabilité des activités par l'adoption d'approches partenariales. Les conditions de vie de près de 112,000 ménages ont ainsi été améliorées à travers le désenclavement, l'alimentation en eau potable, l'amélioration des systèmes de production et l'inclusion des femmes et jeunes et le renforcement de leurs capacités.
24. Pour le dernier projet achevé dans le Gouvernorat de Siliana¹, l'analyse de l'évolution des performances agricoles (2007-2014) a montré l'évolution quantitative et qualitative des systèmes de production. La superficie en irrigué a été renforcée, les superficies arboricoles ont augmentées (19,5%) ainsi que les productions animales (27%), tandis qu'en matière d'organisation de la population, 54 comités informels de développement ont été constitués et formés. Il est aussi important de noter que ces investissements publics ont drainé leur équivalent en investissements privés se traduisant par une évolution annuelle de la valeur de la production agricole de 16%.

Principales leçon apprises et engagement du FIDA

25. Le programme pays (COSOP 1998) contenait quatre axes stratégiques: i) la mise en place d'approches participatives; ii) l'établissement d'un équilibre hommes-femmes, iii) la création et le renforcement de services financiers ruraux, et iv) la gestion durable des ressources naturelles. Ce programme a été actualisé en 2002 afin d'inclure des activités de transformation, de commercialisation et non-agricoles. Il a aussi été décidé d'associer plus étroitement les institutions locales, le secteur privé et les organisations de la société civile, de faciliter la participation des petits exploitants en répondant avec plus de flexibilité à leurs besoins et de cibler les groupes les plus vulnérables. Ce cadre stratégique est resté en vigueur jusqu'à ce jour. Toutefois, la remise en cause croissante des choix et politiques sectorielles du passé oblige à présent le FIDA à se repositionner par rapport aux nouvelles aspirations postévolutionnaires.
26. **Approches d'intervention :** Les principaux enseignements tirés en matière d'approches d'intervention et de gestion opérationnelle sont les suivants:
 - éviter le "saupoudrage" et concentrer les actions du projet sur des espaces géographiques clés (« pôles de développement ») tout en tenant compte des capacités institutionnelles et techniques des structures de gestion et des organismes impliqués dans la mise en œuvre;
 - Opter pour une approche filière en tant que levier au développement socio-économique inclusif des zones vulnérables afin d'exploiter pleinement les infrastructure de production, de capter localement la plus-value et de maximiser les opportunités de création d'emploi;
 - Renforcer la professionnalisation et les capacités des organisations locales et des structures interprofessionnelles pour qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle en tant qu'agents socio-économiques avec un pouvoir de fédération.

¹ Projet de développement agricole intégré dans le Gouvernorat de Siliana, Phase II.

Gestion opérationnelle:

- Recourir à une assistance technique de qualité pour initier et développer l'approche filière et accompagner le processus de développement local et régional,
- Etablir des systèmes d'appui-conseil en gestion des exploitations en s'appuyant sur des organisations locales, des structures interprofessionnelles et différents acteurs publics et parapublics.
- Institutionnaliser les structures de gestion du projet et mettre en place, au démarrage, un système de suivi-évaluation comme outil de gestion et d'aide à la décision permettant de mesurer les résultats en temps réel.

27. **Synergie et coordination.** La préparation de cette note coïncide avec la formulation de nouveaux projets par différents bailleurs de fonds (Banque mondiale, Agence Française de Développement, Union européenne et Coopération Allemande). La plupart d'entre eux priorisent le renforcement de capacités des acteurs et des organisations paysannes tout en considérant le développement des chaînes de valeur comme un levier permettant d'accroître les activités agricoles et extra-agricoles afin de renforcer les moyens de subsistance et les revenus des populations vulnérables. Ces interventions permettront de soutenir les efforts du Gouvernement tout en instaurant des dynamiques de concertation entre acteurs privés et publics. En renforçant la complémentarité et les synergies, le FIDA pourra jouer un rôle important dans la coordination des efforts au bénéfice des zones de l'intérieur.

28. En terme de **dialogues de politiques**, les actions concernant le renforcement des organisations paysannes et celles relatives à la promotion et au développement des filières seront analysées et des propositions formulées afin de contribuer: i) au développement de démarches inter-opérateurs et de partenariats gagnant-gagnant entre opérateurs 'chaînes de valeur ; ii) synergies entre développement territorial et filières, iii) des dispositifs d'appui-conseil technico-économique à l'exploitation familiale appropriés pour l'appropriation de la démarche filière et l'amélioration de la gestion des exploitations agricoles ; iv) à la gestion, par des groupements d'agriculteurs (Sociétés mutuelles de services agricoles, SMSA) d'unités de valorisation, et v) au plateformes filières en tant que proposant de réformes.

29. **Gestion des savoirs.** La stratégie consistera à assurer la diffusion des innovations introduites en matière d'approche filière tout en promouvant le dialogue politique sur les enjeux des filières en relation avec le développement territorial. Ceci par le biais de l'organisation d'ateliers et de tables rondes et la publications de brochures et de documents sur les résultats pour une mise en l'échelle dans des zones similaires du pays.

V. Cadre de gestion des risques

30. Les risques suivants ont été recensés: i) socioéconomique: importants défis sociaux économiques et financiers (urgences sécuritaires, revendications), faible taux de croissance; ii) institutionnel: organisation de l'administration régionale et locale peu adaptée à des approches de promotion et développement des filières et d'appui conseil aux exploitations agricole; iii) environnemental: augmentation des prélèvements sur les ressources naturelles, en particulier l'eau, causant un déficit des nappes superficielles et profondes et la salinisation des sols; et iv) climatique: fréquence et intensité des chocs climatiques en augmentation; production pluviale (plus de 70% du secteur). Les risques principaux et mesures d'atténuation proposées sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Risques	Mesure d'atténuation
Institutionnel: L'organisation de l'administration régionale et locale peu adaptée à des approches de promotion et développement des filières et	- Réformes administratives en matière de décentralisation, discrimination positive pour les zones rurales de l'intérieur et Partenariats Public Privé. AT prévue pour renforcer les capacités de l'administration, des

d'appui conseil aux exploitations agricoles. Le niveau de qualification professionnelles réel Les départs à la retraite des cadres	organisations paysannes et du secteur privé et conventions de partenariat et de sous-traitance
Organisationnel Organisations de base non préparées pour assurer leur rôle promoteur et de relais entre leurs adhérents et les différents opérateurs des chaînes de valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Clarification des attentes ainsi que des besoins en matière de développement des capacités, - Elaboration de cadres d'action pour le développement des filières et de plans d'affaires, accompagnement à travers les dispositif d'appui-conseil.
Socioéconomique. Importants défis sociaux, économiques et financiers (urgences sécuritaires, faible taux de croissance).	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation du plan quinquennal par les organisations civiles, syndicales et socioprofessionnelles - Adoption d'une approche filière inclusive générant des opportunités d'emploi le long des maillons tout en améliorant la compétitivité des produits agricoles et des terroirs - Renforcement de capacités des structures paysannes
Environnemental. Augmentation des prélèvements sur les ressources en eau, causant déficits phréatiques et salinisation des sols. Aussi, le long des chaînes de valeurs, les industries agro-alimentaires peuvent être source de pollution	<ul style="list-style-type: none"> - Application de la législation environnementale et déclaration de zones de sauvegarde dans des situations de surexploitation. - Traitement des rejets agro-alimentaires et mise en place des bonnes pratiques de gestion environnementale
Climatique. fréquence et intensité des chocs climatiques; production pluviale (plus de 70% du secteur)	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption de nouvelles technologies d'économie d'eau et d'utilisation des variétés culturales mieux adaptées aux conditions climatiques difficiles

République Tunisienne

Note de stratégie de pays

Appendix [\[click here and insert #\]](#): [\[click here and insert title\]](#)
